Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIVe ANNÉE Paraît une fois par mois No 12 Décembre 1960

SOMMAIRE

Un document historique — Les richesses naturelles du Jura bernois — Annexe
Chronique économique

Un document historique

En fin d'année, la coutume veut que l'on fasse un retour en arrière. Plutôt que de dresser un bilan, plongeons résolument dans le passé et reproduisons un document qui, sans doute, intéressera vivement les Jurassiens.

Il y a une bonne cinquantaine d'années, au deuxième étage du Château de Delémont, on découvrait dans une armoire murale quelques documents datant du XVIIIe siècle et qui se trouvent actuellement dans les archives du Collège de cette ville.

En 1962, nous avons reproduit deux de ces documents, à savoir un exemplaire du Traité d'alliance signé entre le roi de France et le prince-évêque de Bâle, conclu à Versailles le 20 juin 1780, et la Convention qui, faite à Soleure le 11 septembre 1739, servit de base au Traité d'alliance.

Aujourd'hui, voici un nouveau document historique, la « Capitulation pour le régiment suisse que Son Altesse, Monseigneur le Prince Evêque de Bâle a au service du Roy Très-Chrétien », datant du 4 mars 1768.

Imprimé à la main sur du papier avec filigrane aux armes du roi de France, ce document le fut à Porrentruy chez les héritiers de Pierre-François Cuchot, imprimeur de Son Altesse.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée exacte de ce document, la première page de cette Capitulation a été photographiée et reproduite telle quelle. Son format exact est de 165 mm. × 205 mm. et le document compte 20 pages. Mais, pour en faciliter la lecture, nous avons réimprimé ses autres pages en utilisant les caractères d'aujourd'hui, tout en respectant l'orthographe du XVIIIe siècle.

Pour que revive le passé jurassien, au moment où l'année tire à sa fin, on ne saurait mieux faire que de se pencher sur le sort réservé à ce fameux régiment d'Eptingue composé de deux bataillons, et chaque bataillon de neuf compagnies, dont une de grenadiers et huit de fusiliers, chaque compagnie étant, en temps de paix comme en temps de guerre, commandée par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant alors que le régiment était aux ordres d'un colonel, d'un lieutenant-colonel et d'un major.

ADIJ